



La Ville de Sierre met au concours le poste suivant :

## **Chargé(e) de communication (60 à 80%)**

### **Missions principales :**

- Organiser et mettre en œuvre une politique de communication qui s'inscrit dans la stratégie de la ville de Sierre.
- Garantir la cohérence et la pertinence des contenus et des supports de communication.
- Concevoir et mettre en œuvre les actions de communication interne et externe.
- Gérer et développer le site internet Sierre.ch.
- Organiser les événements médias et manifestations communales.

### **Profil requis :**

- Formation supérieure (Master ou bachelor) complétée par une formation professionnelle en relations publiques et/ou journalisme.
- Plusieurs années d'expérience dans le domaine de la communication sont un atout.
- Connaissances de la politique locale et cantonale.
- Excellentes connaissances du monde des médias et des outils de communication.
- Parfaite maîtrise de la langue française et excellente qualité rédactionnelle.
- Bonnes connaissances de la langue allemande est un atout.

**Entrée en fonction :** à convenir.

Le cahier des charges est disponible sur [www.sierre.ch](http://www.sierre.ch).

Nous nous réjouissons de recevoir votre dossier de candidature complet avant le **6.01.2020** à [emploi@sierre.ch](mailto:emploi@sierre.ch) ou Ville de Sierre, Case postale 96, 3960 Sierre.